



PROJET ENERGIE OMVG

AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SELECTION D'UN CONSULTANT (FIRME) OU D'UN GROUPEMENT DE CONSULTANTS EN VUE DE REALISER LES ETUDES INSTITUTIONNELLES, JURIDIQUES ET FINANCIERES AINSI QUE LES SCHEMAS ET ORGANES DE GOUVERNANCE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE, FILIALE DE LA SOGESART, CHARGEE DE LA GESTION ET DE L'EXPLOITATION DU RESEAU D'INTERCONNEXION 225 KV DE L'OMVG

AMI N°– SN-OMVG-456510-CS-QCBS-01-2025

Prêt No: 146830 – Banque Mondiale

Pays : Multinationale (Gambie-Guinée, Guinée Bissau et Sénégal

Date de publication : 30 janvier 2025



Contexte

1. Les gouvernements de Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal sont membres de l'OMVG (Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie).

Cette organisation a pour mission de développer et d'exploiter rationnellement les ressources communes des bassins des fleuves Gambie, Kayanga-Géba et Koliba-Corubal.

Les pays membres ont obtenu des dons et prêts de la Banque mondiale en vue du financement du projet Energie de l'OMVG, et se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de service d'un consultant/firme.

Ledit contrat consiste en : « **Sélection d'un Consultant (firme) chargé de l'élaboration des études institutionnelles, juridiques et financières ainsi que les schémas et organes de gouvernance pour la création et la mise en place d'une société, filiale de la SOGESART, chargée de la gestion et de l'exploitation du réseau d'interconnexion 225 kV de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et au Sénégal) » .**

Le projet Énergie de l'OMVG comprend :

- Une ligne d'interconnexion électrique de 1 677 km (575 km en Guinée, 701 km au Sénégal, 218 km en Guinée-Bissau et 183 km en Gambie). Cette ligne a une capacité de 800 MW. Un des câbles de garde est équipée de 36 paires de fibres optiques pour les télécommunications et les TIC.
- Quinze postes sources, dont deux en extension à Kaolack (Sénégal) et Kaléta (Guinée).
- Un système de deux dispatching ; le principal à Linsan (Guinée) et le repli à Tambacounda (Sénégal).
- L'aménagement hydroélectrique de Sambangalou (128 MW) situé à 20 km de Kédougou (Sénégal), en cours de construction.

Le projet énergie vise à renforcer l'intégration énergétique entre les pays membres de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal). Le réseau d'interconnexion 225 kV permettra une meilleure distribution de l'électricité, assurant la sécurité énergétique et la réduction des coûts de l'électricité pour les pays membres.

En janvier 2016, une résolution de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OMVG a mené à la création, sous la tutelle de l'OMVG, de la SOGESART (SOciété de GEstion de SAmbangalou et du Réseau de Transport).

La Société est chargée de participer à la réalisation des ouvrages et d'assurer l'exploitation, l'entretien et le renouvellement des ouvrages destinés à la production et au transport de l'énergie électrique (barrage, centrale, lignes et postes et ouvrages annexes).

Dans l'exercice de ses missions, la SOGESART conclut des contrats d'exploitation et de gestion avec les Opérateurs professionnels indépendants (Opérateur professionnel indépendant du Réseau OMVG et Opérateur professionnel indépendant de Sambangalou).



En attendant le recrutement d'un opérateur permanent, l'OMVG a décidé de confier temporairement la gestion de l'exploitation et de la maintenance du réseau à des Opérateurs O&M temporaires que sont les Sociétés Nationales d'Electricité (SNE) Senelec du Sénégal et EDG de Guinée.

Lors de la session de novembre 2023, le Conseil des Ministres de l'OMVG a décidé de procéder au recrutement, par appel d'offres international d'un cabinet ou d'un groupe international de consultants en vue de faire les études institutionnelles, juridiques et financières ainsi que les organes de gouvernance pour la création et la mise en place d'une société, filiale de la SOGESART chargée de la gestion et de l'exploitation du réseau d'interconnexion de l'OMVG.

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt est élaboré pour la mise en œuvre de cette résolution.

2. Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié sur UNDB le XXXXX/01/2025 et paru dans les journaux « » du

3. La mission du consultant (firme) sera d'élaborer les études institutionnelles, juridiques et financières ainsi que les schémas et organes de gouvernance qui devra aboutir à la création et la mise en place d'une société, filiale de la SOGESART, qui aura la charge de la gestion et de l'exploitation du réseau d'interconnexion 225 kV de l'OMVG (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et au Sénégal). A l'issue de sa mission, le Consultant devra :

- Réaliser une étude institutionnelle pour déterminer la structure de gouvernance la plus adaptée pour la société qui gèrera l'interconnexion OMVG.
- Développer un cadre juridique prenant en compte les législations des quatre pays impliqués, ainsi que les accords transfrontaliers.
- Proposer une analyse financière détaillée pour garantir la viabilité économique de la société.
- Élaborer des schémas et des organes de gouvernance capables de répondre aux exigences régionales et internationales.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles et peuvent être sollicités aux adresses électroniques renseignées ci-dessous.

4. L'OMVG invite les Consultants firmes (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (firmes) intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services (documentation, référence de prestations similaires, attestation de bonne exécution et des contrats signés, disponibilité de personnel qualifié, etc.)

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être un cabinet, une firme, ou un groupement d'au maximum deux (02) cabinets, justifiant d'une expérience générale d'au moins Quinze (15) ans et d'une expertise avérée dans la réalisation d'études institutionnelles, juridiques et financières pour la mise en place de structures organisationnelles;



- Avoir une expérience en gestion de projets complexes et pluridisciplinaires, en particulier dans le secteur de l'électricité ;
- Avoir une connaissance et une expérience de travail pertinente dans la région de la CEDEAO (expérience dans l'espace de l'OMVG) ainsi que des institutions et des acteurs impliqués dans le secteur de l'électricité ;
- Avoir une expérience dans la collaboration avec des institutions internationales telles que la Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque africaine de développement (BAD), etc. ;
- Avoir une bonne organisation technique et managériale et proposer des solutions adaptées pour la réussite de cette mission
- Être en capacité de travailler en français, anglais et portugais.

Les qualifications et l'expérience des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection et ne doivent pas être incluses dans les qualifications et expérience du Consultant.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation ainsi que les copies attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions similaires.

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives et augmenter leur chance de qualification mais ils doivent indiquer clairement si l'association est sous la forme d'un groupement ou de sous-traitant. Dans le cas d'un groupement, tous les membres sont conjointement et solidairement responsables pour tout le contrat, en cas de sélection.

6. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SBQC). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Directives Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID, datées de Janvier 2011 mise à jour en Juillet 2014** ».

7. Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Unité de Gestion de Projets de l'OMVG, sis Immeuble BIDANESS BUILDING, 6e Étage N° BBB-600 VDN Mermoz, Dakar - Sénégal de **9h00 à 16h00** .

8. Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courriel physique ou par courrier électronique) avant **le jeudi 20 février 2025 à 15h00 GMT Heure de Dakar** , aux adresses électroniques suivantes : gmuini.ext@gauff.net, avec copie à amaes@gauff.net; akourou@omvg.org, omvg@omvg.org, afayesow@omvg.org, courrier@pe-omvg.org et porter expressément la mention : « **AMI n°010– SN-OMVG-456510-CS-QCBS-01-2025–Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'élaboration des études institutionnelles, juridiques et financières ainsi que les schémas et organes de gouvernance pour la création et la mise en place d'une société, filiale de la SOGESART, chargée de la gestion et de l'exploitation du réseau d'interconnexion 225 kV de l'OMVG** »

L'adresse est : **Unité de Gestion de Projets de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie**



Immeuble BIDANESS BUILDING, sis à VDN Mermoz

6e Étage N° BBB-600,

Dakar - Sénégal

Arnold MAES

Coordonnateur de Projets

Unité de Gestion du
Projet Energie **OMVG**
Le Coordonneur
Cité Keur Gorgui
Rosy

